



Commune de Rodez
Hôtel de Ville
Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9
Tél : 05 65 77 88 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil municipal En exercice : 35 Présents : 32 Conseillers excusés et représentés : 3

L'an 2025, le lundi 23 juin, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le mardi 17 juin 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSÉDRE Christian, Maire de Rodez.

Conseillers présents (32)

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, CLOT Marie-Noëlle, CROUZET Maryline, FAUX Mathilde, HER Anne-Christine, MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSİ Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FERRAND Bernard, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RUBIO Frédéric, TEYSSÉDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (3) :

RAUNA Alain	a donné pouvoir à	VARSI Florence
BERTAU Iléana	a donné pouvoir à	CESAR Alexis
ECHENE Eléonore	a donné pouvoir à	BERARDI Marion

Secrétaire de séance : GOMBERT Benjamin

DELIBERATION N°2025-058 – Projet Educatif De Territoire 2025-2028

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la circulaire CNAF n°2020-01 du 16 janvier 2020 relative au déploiement des Conventions territoriales globales et des nouvelles modalités de financement en remplacement des Contrats enfance jeunesse ;

Vu la convention Territoriale Globale (CTG) du 1er Janvier 2021 arrivé à expiration le 31 décembre 2024 et son projet de prolongation ;

Vu le Code de l'Éducation et notamment les articles L.551-1 et R.551-13 relatifs au Projet Educatif De Territoire (PEDT) ;

Vu l'engagement pris lors de la signature de la Convention Territoriale Globale en 2021 avec la Caf de l'Aveyron de doter la Ville d'un PEDT ;

Vu le comité de pilotage du 28 avril 2025 réunissant la ville de Rodez, l'Éducation nationale, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, les associations locales et les acteurs de terrain ;

Considérant ce qui suit :

Un premier travail a permis de poser les bases d'une gouvernance locale de l'éducation, en favorisant le dialogue entre tous les acteurs concernés par le parcours éducatif des enfants et des jeunes, dans et hors temps scolaire.

Il a inscrit l'action éducative de la Ville dans une logique de continuité, de complémentarité et de cohérence.

La Ville et ses partenaires éducatifs – l'Éducation nationale, la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, les associations locales et les acteurs de terrain – ont donc constitué un Comité de Pilotage qui a validé le document PEDT pour la période 2025-2028.

Ce PEDT 2025-2028 affirme l'ambition de placer l'enfant au cœur de la réflexion éducative, dans une logique de parcours, de bien-être, d'inclusion et de réussite pour tous.

Conçu dans le cadre d'une démarche de concertation locale, ce projet s'appuie sur un diagnostic, prenant en compte les réalités sociales, éducatives et territoriales de Rodez.

VILLE DE RODEZ
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2025
Délibération N°2025-058

Aujourd'hui, le PEDT devient un outil structurant de la politique éducative municipale. Il permet à la Ville d'inscrire des actions dans une logique de pilotage pluriannuel, favorisant une approche transversale et partagée de l'éducation.

La signature de ce PEDT 2025-2028 marque une nouvelle étape dans la stratégie éducative de la Ville, en cohérence avec les politiques de la CAF, de l'Éducation nationale, et les dynamiques du territoire.

Elle traduit la volonté municipale de faire de l'éducation une priorité transversale, mobilisant l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun, au service du bien-être et de la réussite de tous les enfants.

Le PEDT entrera en vigueur pour la rentrée 2025 pour une durée de 3 ans à compter de sa date de signature.

La Commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce dossier.

Le Conseil municipal à l'unanimité par 35 voix pour :

- approuve le PEDT 2025-2028 ;
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le PEDT 2025-2028 ainsi que tout autre document pouvant intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Signé : Benjamin GOMBERT
Acte dématérialisé

Le Maire
Signé : Christian TEYSSERE
Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération

Publiée le 27 juin 2025

Transmise en Préfecture le 27 juin 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique « Télérecours Citoyens » via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.

Accusé de réception en préfecture
012-211202023-20250623-DEL2025058-DE
Reçu le 27/06/2025

PEDT Ville de Rodez 2025-2027



Projet Educatif De Territoire



Table des matières

1	Introduction / Préambule	3
2	Présentation du territoire	5
	Contexte géographique et administratif.....	5
	Démographie et population enfance jeunesse	5
	Cadre éducatif	6
	Des dispositifs contractuels au service de la politique éducative de la ville	7
3	États des lieux de l'offre éducative.....	8
3.1	Fonctionnement des temps périscolaires à l'École.....	9
	Garderie.....	10
	Cantine.....	10
	Études surveillées	10
	La communication.....	10
	Les mercredis.....	11
3.2	Les actions mises en place pour garantir l'égalité des chances à l'école sur les temps scolaires et périscolaires	12
	DES DISPOSITIFS NATIONAUX.....	12
	DES DISPOSITIFS FINANCÉS PAR LA VILLE.....	13
	DES PARTENAIRES POUR UNE ECOLE INCLUSIVE	14
	DES CLASSES SPECIFIQUES	15
3.3	Des activités périscolaires et extrascolaires	15
	Franças de Rodez	15
	ALSH de la ville de Rodez	16
	La ville de Rodez prescripteur et labellisée « Colos Apprenantes »	16
3.4	Des dispositifs visant l'accompagnement des jeunes	16
	L'accessibilité au BAFA	16
	L'accompagnement des jeunes	17
3.5	De nombreuses associations, clubs sportifs et culturels sur le territoire.....	18
4	Le projet éducatif de territoire : une démarche participative mobilisant différents acteurs éducatifs	20
	Synthèse des entretiens avec les directrices et directeurs des écoles publiques de la ville.....	21
	Échanges avec les agents du périscolaire	22
	Participation des acteurs extrascolaire et d'éducation populaire	22
5	Gouvernance, suivi et évaluation du PEDT.....	23
5.1	Gouvernance et animation du PEDT.....	23
	Le Comité de Pilotage	23
	L'articulation et l'animation du PEDT avec l'existant	24
5.2	Définition des axes prioritaires du PEDT.....	25
	Axes identifiés	25
	Objectifs partagés sur la première année	26
5.3	L'évaluation du dispositif	27
6	Annexes	28
	Portraits d'école	28
	Tarifs cantine.....	32
	Effectifs clubs sportifs	33
	Convention charte qualité Plan mercredi	34

1 Introduction / Préambule

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) permet de mobiliser toutes les ressources d'un territoire pour garantir la continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et du jeune et favorise les échanges entre les acteurs tout en respectant leur domaine de compétence.

Le territoire de Rodez, avec son cadre de vie attractif, sa richesse en termes de propositions sportives et culturelle et ses nombreux acteurs éducatifs, constitue un environnement pertinent pour la mise en place d'un Projet Éducatif de Territoire (PEDT), un outil éducatif au service du territoire. En s'appuyant sur les ressources locales, tant humaines que matérielles, ce projet doit contribuer à renforcer une éducation de proximité plus en phase avec les besoins des enfants ruthénois.

Bien entendu, la ville de Rodez ainsi que bon nombre d'acteurs portent déjà des actions éducatives en faveur des petits ruthénois à la fois sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

L'intérêt du PEDT réside dans le fait de poser un cadre qui permette à l'ensemble des acteurs éducatifs qui interviennent sur l'ensemble de ces temps, de mieux connaître et faire connaître les actions portées par les uns et les autres, de mieux les coordonner de manière à respecter les rythmes, besoins et aspirations des enfants et d'impulser de nouvelles actions en vue d'enrichir les parcours éducatifs, favoriser l'épanouissement des enfants ruthénois.

Le PEDT de Rodez qui se donne pour mission de tendre vers une continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires se concentrera dans un premier temps sur les 3-11 ans en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire, à savoir les écoles, associations, la collectivité, les structures culturelles et sportives.

Dans cette perspective, les valeurs de mixité sociale, d'inclusion et de transmission culturelle, le vivre ensemble seront au cœur du projet, afin de préparer une nouvelle génération de citoyens responsables et investis dans la vie de leur territoire. En intégrant des activités variées – artistiques, scientifiques, sportives et environnementales – ce projet éducatif contribuera au développement des compétences et au bien-être des enfants, tout en renforçant l'attractivité du territoire de Rodez comme un lieu de vie dynamique et éducatif.

Mot du Maire

PROJET

2 Présentation du territoire

Contexte géographique et administratif

Rodez, chef-lieu de l'Aveyron dans la région Occitanie, est une ville au riche patrimoine historique et culturel qui allie tradition et modernité. Située au cœur d'un plateau vallonné, elle offre un cadre de vie harmonieux où se mêlent dynamisme urbain et sérénité rurale, contribuant ainsi à une qualité de vie particulièrement appréciée par ses habitants.

La ville est notamment connue pour sa **cathédrale Notre-Dame**, joyau gothique qui domine le paysage ruthénois, ainsi que pour son **Musée Soulages**, dédié à l'œuvre du célèbre peintre natif de la région, attirant des visiteurs du monde entier. Rodez se distingue également par ses ruelles pittoresques, son centre-ville animé et ses nombreux espaces verts qui invitent à la promenade et à la détente.

Grâce à ses équipements modernes, son dynamisme économique et associatif, ainsi que ses événements culturels et festifs, Rodez s'impose comme une ville où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir, tout en conservant son ancrage historique et son identité locale forte.

Le territoire de la **Communauté d'Agglomération du Grand Rodez**, qui regroupe plusieurs communes avoisinantes, renforce l'attractivité de la ville en mutualisant infrastructures et services à l'échelle de l'agglomération. Cette coopération permet de proposer une offre complète en matière d'éducation, de culture, de sport et de santé, garantissant ainsi un cadre de vie équilibré et accessible à tous.

Démographie et population enfance jeunesse

En 2023, Rodez Agglomération comptait 59 265 habitants sur un territoire de 205,3 km². Elle représente ainsi 20 % de la population totale du département de l'Aveyron.

L'aire d'attraction de Rodez — l'une des six que compte le département — regroupe 68 communes pour un total de 111 885 habitants, soit environ 40 % de la population aveyronnaise (source : Rodez Agglo).

Au cœur de l'agglomération, la Ville de Rodez, avec 25 920 habitants (INSEE 2025), s'affirme comme un véritable pôle d'attractivité. Son dynamisme séduit aussi bien les retraités pour sa douceur de vivre que les familles en quête d'un cadre de vie de qualité (des infrastructures et des services de qualité) et les jeunes adultes souhaitant y poursuivre leurs études ou s'y insérer professionnellement. Les jeunes représentent une part importante de la population : 36,4 % des habitants de la ville ont moins de 29 ans, dont 2 931 enfants de moins de 14 ans (INSEE 2021).

Ces flux migratoires influencent directement les besoins éducatifs, nécessitant des structures scolaires adaptées ainsi que des services périscolaires et extrascolaires diversifiés.

POP1A - Population par sexe et âge regroupé en 2020
Commune de Rodez (12202)
© Insee

	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>Moins de 3 ans</i>	265	224	489
<i>3 à 5 ans</i>	247	261	508
<i>6 à 10 ans</i>	536	492	1027
<i>11 à 17 ans</i>	891	865	1756
<i>18 à 24 ans</i>	1966	1654	3620
<i>25 à 39 ans</i>	2269	2014	4283
<i>40 à 54 ans</i>	2079	2194	4274
<i>55 à 64 ans</i>	1367	1561	2928
<i>65 à 79 ans</i>	1529	1978	3508
<i>80 ans ou plus</i>	596	1407	2003
<i>Ensemble</i>	11746	12651	24397

Cadre éducatif

Rodez se distingue par une **offre éducative complète et diversifiée**, répondant aux besoins des enfants et des jeunes à chaque étape de leur parcours scolaire.

La ville dispose d'un **réseau dense d'établissements scolaires**, comprenant des **écoles maternelles et élémentaires**, plusieurs **collèges et lycées**, des **établissements spécialisés** pour l'accompagnement des élèves à besoins particuliers, des **établissements d'enseignement supérieur** tels que l'Institut National Universitaire Champollion et des écoles spécialisées dans divers domaines. Cette offre variée renforce l'attractivité de Rodez pour les jeunes et contribue au renouvellement générationnel du territoire

Afin de favoriser la réussite éducative de tous, il existe **des dispositifs de soutien personnalisés**, tels que le soutien scolaire, des accompagnements pédagogiques spécifiques, un contrat local d'accompagnement à la scolarité et des structures adaptées pour les élèves en difficulté ou en situation de handicap. L'engagement des équipes éducatives, associé à une politique éducative volontariste, permet d'offrir aux enfants et adolescents un cadre d'apprentissage stimulant et bienveillant.

Des dispositifs contractuels au service de la politique éducative de la ville

CTG de Rodez

La Convention Territoriale Globale (CTG), signée entre la Ville de Rodez et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), arrive à échéance et devra être renouvelée en 2025 pour une nouvelle période de trois ans. Ce partenariat stratégique vise à renforcer et coordonner les actions sociales et éducatives sur le territoire. La gouvernance de la CTG est assurée conjointement par des élus, la direction de la Ville et la CAF de l'Aveyron. Son animation opérationnelle est portée par trois agents municipaux. La première convention, signée en 2021, a permis de dégager les principaux axes de travail, à l'issue d'un diagnostic partagé.

Les axes majeurs identifiés sont les suivants :

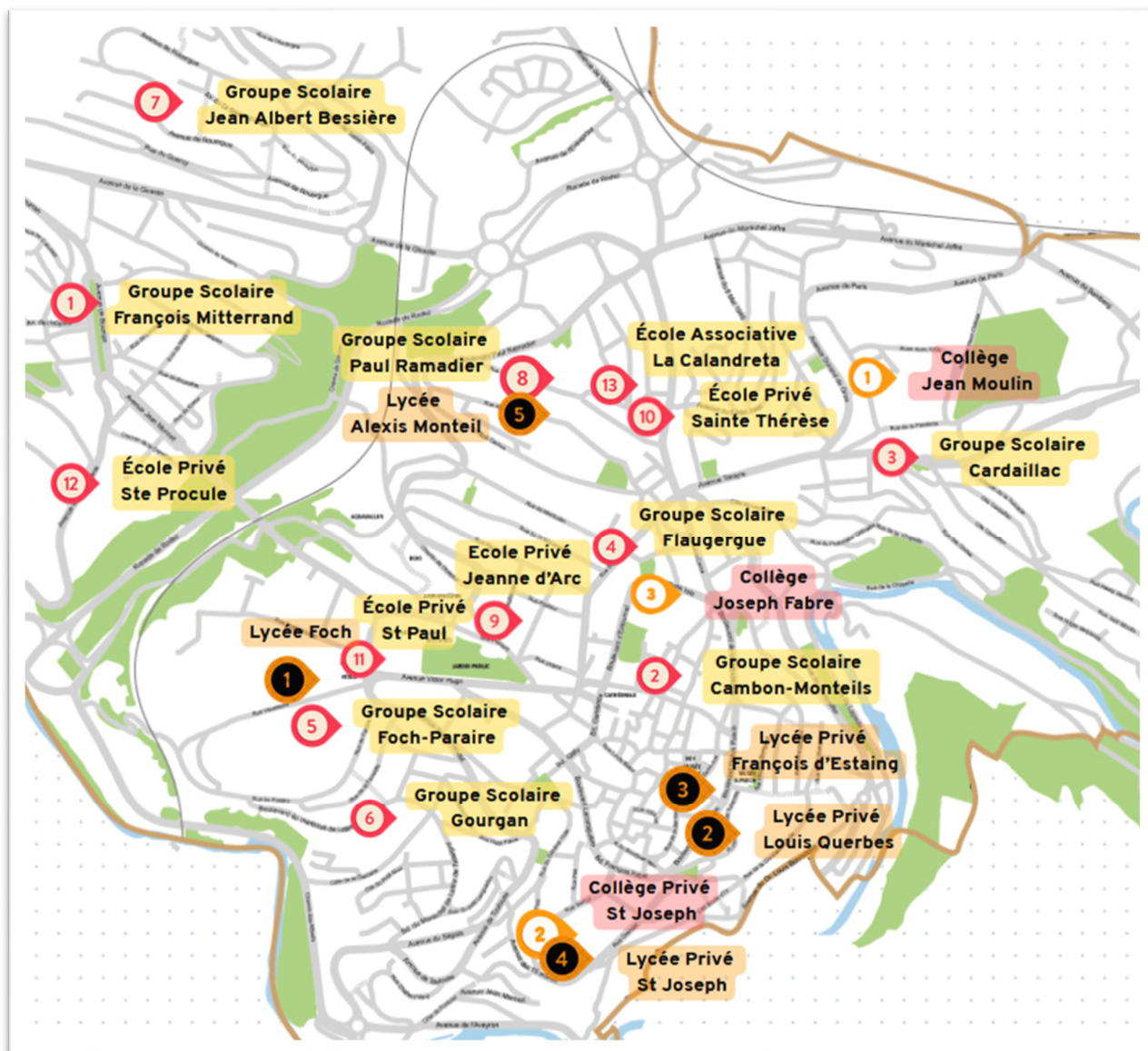
- Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire, en renforçant le lien entre les familles et l'école
- Favoriser l'autonomie des jeunes, étape clé vers l'âge adulte
- Soutenir les pratiques éducatives sur les temps périscolaires et extrascolaires
- Construire un projet éducatif de territoire cohérent et partagé

Contrat de ville

Le Contrat de Ville de Rodez Agglomération – Quartier 2030 est un plan stratégique de développement urbain et social visant à réduire les inégalités territoriales et à améliorer la qualité de vie dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ce programme mobilise des acteurs publics et privés pour renforcer la cohésion sociale, encourager le développement économique, et améliorer l'accès aux services et équipements.

Le quartier Saint-Éloi, l'un des principaux QPV de Rodez, est au cœur des actions de ce contrat avec une population jeune, une part élevée de ménages à faibles revenus, des difficultés d'accès à l'emploi et aux services. Pour y remédier, plusieurs actions spécifiques sont mises en place, notamment sur le volet éducatif avec le Renforcement de l'offre éducative et culturelle, à savoir le développement d'ateliers éducatifs, l'aide aux devoirs, des activités culturelles et sportives pour les jeunes, autant d'actions visant à réduire le décrochage scolaire et à promouvoir la réussite éducative.

3 États des lieux de l'offre éducative



En 2024, Rodez compte **7 écoles primaires**, **1 école maternelle**, **1 école élémentaire** (1209 élèves) **et 5 écoles privées** (755 élèves), représentant au total **1 964 enfants**. Le niveau secondaire comprend **2 collèges publics** (1 280 élèves) **et 1 collège privé** (855 élèves), avec un effectif total d'environ **2 135 élèves** (ville data.com 2025). La ville dispose de **2 lycées publics** (2 376 élèves) **et 3 lycées privés** (1 677 élèves), regroupant environ **4 053 élèves** (ville data.com 2025).

Pour permettre à des jeunes de poursuivre leurs études à Rodez, la ville a participé à la naissance d'un Pôle Universitaire composé de l'**INU Champollion** ainsi que d'un **IUT rattaché à l'Université Toulouse Capitole**, offrant une diversité de formations post-bac dans plusieurs disciplines. Ces établissements permettent aux jeunes de bénéficier d'un enseignement supérieur de proximité, tout en accédant à des cursus adaptés aux besoins du territoire et aux débouchés professionnels.

Par ailleurs, la **Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** ainsi que la **Chambre des Métiers et de l'Artisanat** jouent un rôle essentiel dans la formation initiale, professionnelle et d'apprentissage, en proposant des cursus adaptés aux besoins du marché du travail local.

Cette offre d'enseignement supérieur de proximité, contribue à renforcer l'attractivité et le dynamisme de la ville. **3 400 étudiants** (Agglo) **en 2024** étaient recensés à Rodez, 4^{ème} département de l'ancienne région Midi-Pyrénées derrière Toulouse, Tarbes et Albi.

La ville fait le choix de centrer son premier PEDT sur le public des 3-11 ans puisqu'elle intervient sur les temps périscolaires qui entrent directement dans son champ de compétence. L'évaluation qui sera réalisée à l'issue des 3 années, permettra par la suite d'élargir le public ciblé.

3.1 Fonctionnement des temps périscolaires à l'École

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 – 8h45	Accueil - Garderie	Accueil - Garderie	7h30-18h30 : ALSH les Francas (3-12 ans)	Accueil – Garderie	Accueil - Garderie
8h45 – 11h45	Temps d'enseignement	Temps d'enseignement		Temps d'enseignement	Temps d'enseignement
11h45 – 12h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
12h30 – 13h45	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h45 – 16h45	Temps d'enseignement	Temps d'enseignement		Temps d'enseignement	Temps d'enseignement
16h45-18h30	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

Les temps périscolaires - **garderie, cantine et étude surveillée** - sont organisés à l'initiative et sous la responsabilité de la Ville de Rodez, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, et ce dès le jour de la rentrée. Les garderies et les études surveillées sont GRATUITES. Seule la restauration scolaire est soumise à une grille tarifaire (cf. Annexe)

Garderie

La garderie est gratuite sur tous les temps périscolaires de 7h30 à 18h30. Elle est réservée aux enfants dont les parents travaillent de 7h30 à 8h et de 17h30 à 18h30.

La pause méridienne de 11h45 à 13h45 est **ouverte à tous les enfants** sous condition d'**inscription**.

Cantine

Des repas cuisinés « **maison** » par les 9 agents de la **Cuisine centrale** de la Ville de Rodez sont servis.

Les menus sont élaborés sur la base de 4 composantes en conformité avec la réglementation en vigueur. Ils sont affichés dans chaque école et consultables via [le Portail familles](#).

Depuis 2009, la Cuisine centrale introduit des produits issus de l'agriculture **biologique et/ou locaux** (loi EGALIM) dans les repas servis aux jeunes Ruthénois dans les cantines de la ville. Chaque semaine, les agents de la cuisine centrale proposent ainsi une cuisine "maison" avec 50 % de produits bio et/ou locaux. Le service de restauration scolaire fonctionne en liaison froide en respectant les exigences d'**apport énergétique** et d'**équilibre nutritionnel** en rapport, en particulier, avec l'âge des enfants.

Le service Éducation de la Ville se compose d'un Directeur de Service, d'une coordinatrice périscolaire et de 65 agents répartis dans les 9 écoles publiques de la commune. Ces agents assurent le bon fonctionnement des écoles sur l'ensemble des temps périscolaires.

Études surveillées

Les études surveillées sont **gratuites et accessibles à tous les enfants** dès le CP dans l'ensemble des écoles de la Ville. Elles se déroulent sur l'année scolaire de 16h45 à 17h45. Une inscription de l'enfant auprès du guichet unique est demandée aux familles. Elle permet aux enfants de faire les devoirs et de bénéficier d'un encadrement prioritairement par des **enseignants ou un surveillant qualifié**.

La communication

Deux réunions générales du service éducation sont organisées chaque année scolaire avec l'ensemble des agents, la direction du service, la direction générale et l'élue référent. Une première rencontre permet de préparer la rentrée des classes et un autre temps d'échange en fin d'année permet d'effectuer un bilan collectif, de collecter les retours et travailler sur les améliorations à apporter l'année suivante.

Chaque jour, des **temps d'échange** sont prévus entre le personnel périscolaire et les enseignants lors des temps de transitions vers la classe, de 8h35 à 8h45 et de 13h35 à 13h45.

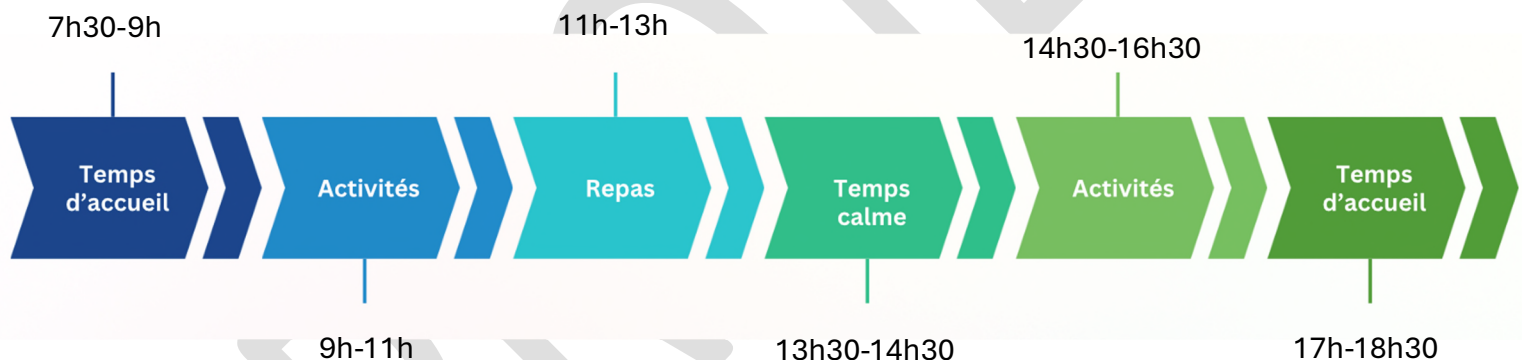
De plus un **cahier de liaison** permet aux enseignants et aux agents de la ville de faire état de toute information et/ou incident survenu pour une parfaite information de tous les intervenants présents sur l'école.

La moitié des écoles ont un **agent référent** des temps périscolaires qui joue le rôle de transmission d'informations entre la communauté éducative, les équipes des agents des écoles sur place et le service éducation.

Cet interlocuteur dédié et ces temps d'échange facilitent la transmission d'informations essentielles au bon déroulement des temps périscolaires.

Les mercredis

La Ville de Rodez met à disposition ses infrastructures pour l'accueil de loisirs « **La Petite Récréé** », géré par les **Francas de Rodez**, afin d'accueillir les enfants de **2 à 12 ans** durant le **temps périscolaire du mercredi**.



En 2024 les Francas de Rodez ont initié un projet d'intervention sur le temps méridien à l'école Paul-Ramadier de St Eloi. Les thématiques de l'art, de la culture mais également du sport ont été abordées grâce aux activités proposées par un éducateur sportif et une animatrice diplômée dans la médiation artistique et culturelle.

Cette initiative est de nouveau reconduite en 2025.

3.2 Les actions mises en place pour garantir l'égalité des chances à l'école sur les temps scolaires et périscolaires

DES DISPOSITIFS NATIONAUX

Dispositifs d'aides aux enfants	Publics cible	Présentation
Stage de remise à niveau	Élémentaire	Des stages de remise à niveau destinés aux élèves rencontrant des difficultés scolaires, notamment en français et en mathématiques sont proposés chaque année aux élèves de cycle 3 (CM1-CM2) par l'éducation nationale sur les vacances.
Les Activités Pédagogiques Complémentaires	Primaire	Les activités pédagogiques complémentaires sont organisées et animées par les enseignants. Elles s'ajoutent aux 24 heures d'enseignement hebdomadaires dues à tous les élèves
Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) Centre Social de St Eloi Maison de quartier de Gourgane	Primaire 40 enfants	Le CLAS piloté par le centre social de Rodez et financé par la CAF permet à l'enfant d'apprendre à apprendre, d'éveiller sa curiosité, de lui apprendre à s'organiser et à devenir plus autonome. Le CLAS accompagne aussi les parents dans la scolarité de leur enfant afin de mieux comprendre le système scolaire, faciliter le dialogue avec les enseignants, faciliter le suivi de la scolarité de l'enfant.
Devoirs Faits	Collège	Devoirs faits est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs. Il a lieu dans l'établissement sur des horaires appropriés
Savoir Nager	Ecole-Collège	Dispositif mis en place par l'État au caractère obligatoire
Protocole PHARE (Programme de Lutte contre le Harcèlement à l'École)	Ecole-Collège-Lycée	Un dispositif de l'Éducation nationale pour prévenir et traiter le harcèlement scolaire, fondé sur la formation, la sensibilisation et l'implication de toute la communauté éducative. Il vise à instaurer un climat scolaire bienveillant et durable.
Savoir Rouler à vélo	2 écoles JAB et FM	Ce dispositif lancé par l'État en 2019 et piloté par le ministère chargé des sports, a pour but de former les élèves de 6 à 11 ans afin qu'ils puissent être autonomes à vélo en situation réelle de circulation. Il s'agit d'une formation encadrée, de 10 heures minimum, répartie en 3 blocs d'apprentissage : - Savoir pédaler (maîtriser les fondamentaux du vélo) - Savoir circuler (découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé) - Savoir rouler à vélo (circuler en autonomie sur la voie publique).

DES DISPOSITIFS FINANÇÉS PAR LA VILLE

Dispositifs d'aide aux enfants accompagnés financièrement par la Ville	Publics cible	Présentation
Favoriser l'accueil des TPS	2 à 3 ans École publique	Mise en place d'un protocole d'accueil établi par les enseignants et l'Education Nationale en lien avec la Ville. Dotation allouée pour l'aménagement des espaces pour un accueil adapté et de qualité à ces jeunes enfants
Présence d'une ATSEM par classe	Maternelle	Choix de la ville de positionner une ATSEM par classe dans toutes les écoles publiques de la ville
Études surveillées gratuites du Soir	Elémentaires	Temps de surveillance dans un cadre facilitant le soir dans les écoles assuré principalement par des enseignants
Dotation aux voyages scolaires	Elémentaires	Attribution d'une contribution par enfant pour aider les familles et permettre une participation des enfants aux voyages planifiés par les enseignants.
Accompagnement des Associations des parents d'élèves	Enfants des écoles	Ecoles et APE : mise à disposition gratuite d'une salle par an + tarifs préférentiels d'accès aux associations Ruthénoises / Prêt de matériel / Mise en place des repas du jeudi à la Maison de quartier de Gourgan au bénéfice des associations.
Classe cham et Orchestre à l'école	École de Gourgan et de Ramadier	Ce dispositif a pour objectif d'assurer un enseignement musical réparti sur le temps scolaire et périscolaire, comprenant un apprentissage instrumental par petits groupes, une formation en culture et pratique musicale et une pratique d'ensemble en orchestre.
L'Accompagnement à la scolarité AFEV	Primaire Collégiens Lycéens	Il s'agit de favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée Les mentors sont des étudiants bénévoles qui consacrent chaque semaine 2 heures de leur temps pour accompagner un enfant ou un adolescent en difficulté dans son parcours éducatif. Au-delà des devoirs, ils travaillent ensemble sur l'ouverture culturelle, la mobilité, la projection vers une formation post-bac.
Temps d'aides aux devoirs et d'accompagnement	Collégiens / Lycéens 30 jeunes suivis	Sur les temps d'Accueil Jeune mise à disposition d'espaces de travail et accompagnement à la scolarité encadré par un animateur jeunesse de la ville et des bénévoles. (Méthodologie de travail, rapport de stage, CV et lettre de motivation)
L'accompagnement aux projets autour du jardinage	Écoles	En fonction des projets d'écoles. Les écoles ont la possibilité de s'inscrire dans une labellisation E3D.

DES PARTENAIRES POUR UNE ECOLE INCLUSIVE

Dispositifs d'aide aux enfants en difficulté et/ou porteurs de handicap	Publics cible	Présentation
CAMPS	0-6 ans	Prévention, dépistage et diagnostic des handicaps sensoriels, moteurs et mentaux, rééducation et guidance des familles.
UPE2A	Ecole Flaugergues	Scolarisation des élèves allophones
PRAI 12	0-18 ans	Le Pôle Ressources soutient l'accueil inclusif des mineurs en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques dans les lieux d'accueil de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, en Aveyron
SESSAD	0-20 ans	Apporter un soutien spécialisé aux enfants et adolescents maintenus dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation.
CMPP	0-20 ans	Les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) proposent un suivi et accompagnement des enfants et adolescents qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement.

DES CLASSES SPECIFIQUES

Classes spécifiques	Publics cible	Présentation
ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)	Ecoles Ramadier, Flaugergues, Gourgan et Foch	Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis), dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré
UEMA	JAB	Ces unités d'enseignement sont des classes rattachées à des établissements médico-sociaux, ouvertes en maternelle pour proposer un cadre de scolarisation adapté pour des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement.
CLASSE BILINGUE OCCITANE	Ecole Cambon Monteil (MS – CM2)	Trois enseignants formés accompagnent ces classes bilingues sur 50% du temps scolaire.
EMILE ANGLAIS Enseignement des Matières par l'Intégration d'une Langue Étrangère	Ecoles Paraire et Foch	Ce dispositif fonctionne sur le principe de l'immersion. Il désigne un apprentissage bilingue dans laquelle l'anglais sert de vecteur à l'enseignement/apprentissage de certaines disciplines.

3.3 Des activités périscolaires et extrascolaires

Francas de Rodez

Le fonctionnement de l'association « les Francas de Rodez » repose sur une convention de partenariat avec la Ville. L'association gère un accueil de loisirs sans hébergement ouvert le mercredi et sur l'ensemble des vacances scolaires du lundi au vendredi. Dans ce cadre, les locaux permettant d'accueillir aujourd'hui 96 enfants de 2 à 12 ans, sont mis gratuitement à disposition et une subvention de fonctionnement est attribuée.

Tableau des subventions attribuées à l'association

2022	2023	2024	2025
65 000 €	60 000 €	65 000 €	65 000 €

En complément de cette subvention globale, la Ville prend en charge 5 euros par enfant et par jour pour les Ruthénois, afin de réduire le coût à la charge des familles.

ALSH de la ville de Rodez

La Ville de Rodez assure la gestion directe de deux ALSH : l'un fonctionne tous les mercredis et pendant les petites vacances, tandis que l'autre est ouvert durant le mois de juillet.

L'accueil de Loisir « Rodez Ados », permet aux jeunes de 12 à 17 ans de bénéficier d'activités extrascolaire à moindre coût sur les temps du mercredi de 13H30 à 17H30 et des petites vacances scolaires. Dans ce cadre des séjours sont également organisés à des tarifs favorisant la mixité sociale qui vont de 30€ à 120€ pour 5 jours.

L'accueil de loisir « Juillet Activité » ouvert 4 semaines au mois de Juillet, permet aux jeunes de 8 à 17 ans, de découvrir sous forme de stage des activités sportives et culturelles. Au total 72 enfants et jeunes par jours sont accueillis sur cette accueil.

La ville de Rodez prescripteur et labellisée « Colos Apprenantes »

Sur le territoire Ruthénois, deux structures ALSH organisent des séjours labellisés « Colos Apprenante » depuis l'année 2024 : Les Francas de Rodez et la Ville de Rodez.

Le Centre Social de St Eloi oriente les familles des jeunes de 6 à 12 ans sur d'autres séjours organisés par la Ligue de L'enseignement labélisées dans le département.

La ville de Rodez est à la fois prescriptrice et organisatrice de ce dispositif, ce qui facilite les liens avec les familles.

Un partenariat entre le Département et la Ville permet de favoriser le lien entre les Assistants sociaux de secteur et les équipes jeunesse qui cohabitent dans les maisons de quartier de la ville. Le même lien existe avec les Francas de Rodez, pour permettre à des enfants ou jeunes repérés de partir en séjour à moindre coût.

	Été	Automne	TOTAL
Ville de Rodez	8	8	16
Francas de Rodez	7	X	7
Centre Social St Eloi	20	11	31
TOTAL	35	19	54

Dans l'avenir, les prochaines « colos » labellisées des Francas et de la ville devront tendre vers les objectifs fixés dans le PEDT.

3.4 Des dispositifs visant l'accompagnement des jeunes

L'accessibilité au BAFA

Une réflexion a été engagée sur l'accessibilité à cette formation. Les fédérations d'éducation populaire ont été informées de cette démarche, et un projet proposé par les Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF) a particulièrement retenu l'attention. Ce

projet visait à développer des sessions de BAFA au sein des lycées, permettant, via une convention, d'offrir des tarifs préférentiels aux lycéens.

Dans cette optique, la Ville a pris contact avec plusieurs établissements et a mis en relation les EEDF avec le lycée Ferdinand Foch. Cette collaboration a permis l'organisation de trois sessions de formation au sein de l'établissement : deux sessions de base et une session d'approfondissement, réunissant 71 stagiaires.

Grâce à cette initiative, les formations sont accessibles à moindre coût pour les élèves du lycée Foch, avec une prise en charge pouvant être complétée par la Ville, la CAF ou la MSA.

Le budget de la Ville consacré aux aides BAFA et BAFD passe de 4500€ à 12000€ en 2025. Les bonus Territoire de la CAF (350€ par session vont permettre d'accompagner cette augmentation.)

L'accompagnement des jeunes

Des structures et dispositifs pour accompagner les jeunes



3.5 De nombreuses associations, clubs sportifs et culturels sur le territoire

Au-delà du cadre scolaire, la ville s'appuie sur **un réseau de partenaires locaux** – associations, clubs sportifs, conservatoire et associations de musique, médiathèque, musées, MJC, Salle de concert le Club – pour proposer une offre **d'activités extrascolaires riche et variée**. Cette offre riche permet aux enfants de développer leurs compétences artistiques, sportives et culturelles, tout en renforçant leur engagement citoyen et leur ouverture sur le monde.

La ville de Rodez abrite de nombreuses associations sportives. Avec les clubs sportifs de la MJC il n'y a pas moins de 7 787 licenciés pratiquants dont 3 358 pratiquants de moins de 18 ans.

Au total 1 370 enfants et jeunes ruthénois pratiquent un sport dans un club Ruthénois (cf Annexe).

La MJC de Rodez est l'une des plus grande MJC de la région Occitanie avec 3 166 adhérents sur la saison 2023-2024 dont 1 363 Ruthénois (cf Annexe). Chaque club de la MJC est géré par des animateurs bénévoles (149) et des professionnels de leurs discipline (79). Au-delà des nombreux clubs sportifs, culturels, de jeux, d'Arts et de Loisirs au nombre de 78, la MJC propose pendant les vacances scolaires des stages de découverte à destination des 3-17 ans afin d'accompagner les jeunes au travers d'activités socioculturelles.

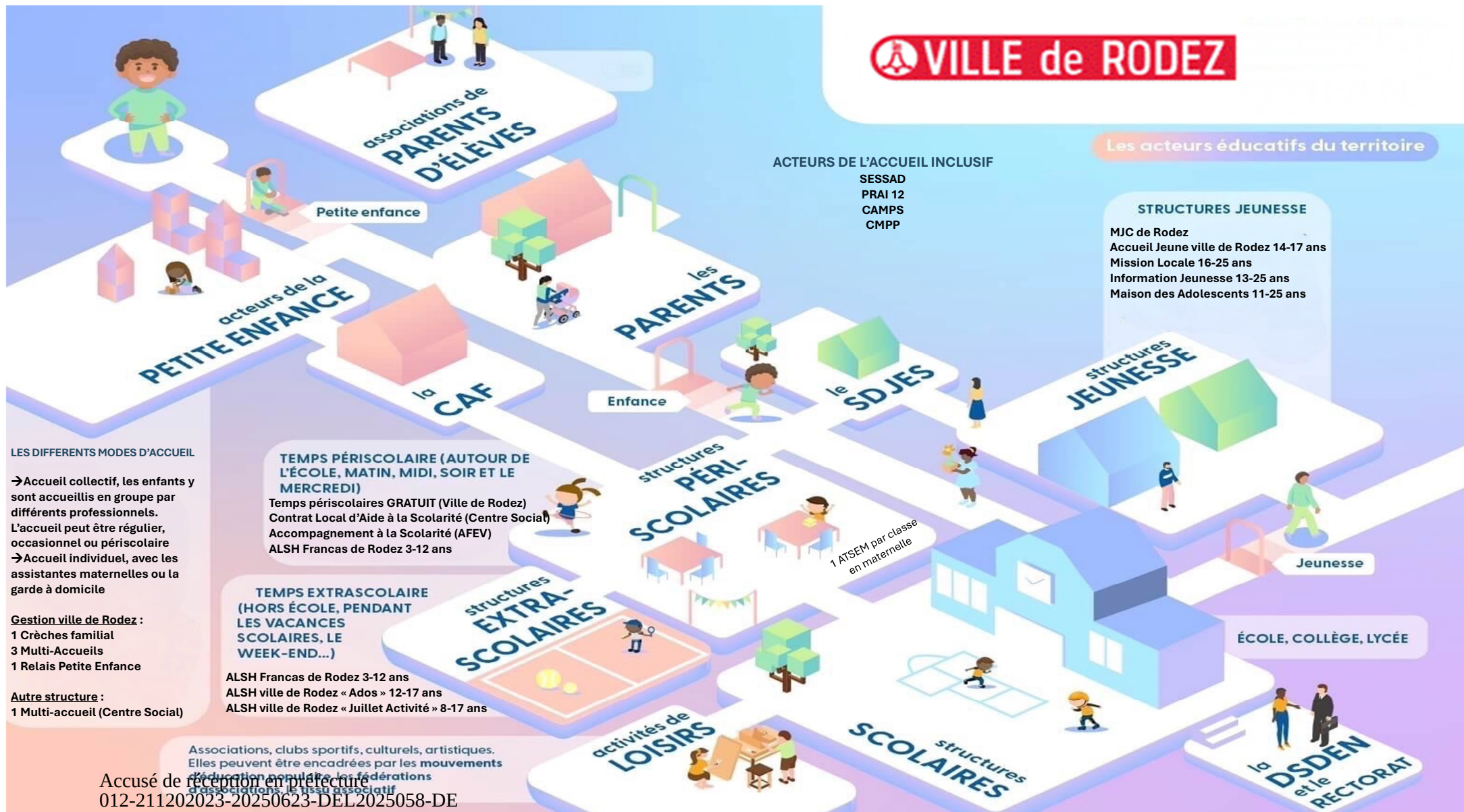
Tableau des subventions attribuées à l'association

2022	2023	2024	2025
330 000 €	370 000 €	380 000 €	400 000 €

Les entretiens individuels avec les directrices et directeurs d'école ont permis d'identifier les structures, établissements et clubs sollicités par les établissements. Certains bénéficient de conventions, d'autres de partenariats ou de simples prestations :

Club de Basket	MJC de Rodez	Rodez Aveyron Football	Médiathèque	EHPAD St Cyrice
Gym Club Ruthénois	Club Tir à l'arc	CPIE	Lycée Foch	IUT de Rodez
Le Club Rodez	CGR Cinéma	ROC Aveyron Handball	Club de Rugby Rodez	Musées (Fenaille, Deny Puech, Soulage)
AFEV	Club d'Escrime	Club de Judo	Ligue de l'Enseignement (lire et faire lire)	Centre Social de Rodez (CLAS)
Conservatoire de Musique	Police Nationale et Municipale	Conseil Départemental (ASE)	Collège Jean Moulin	CDDS

4 Le projet éducatif de territoire : une démarche participative mobilisant différents acteurs éducatifs



La ville ayant fait le choix de se centrer sur le public des 3-11 ans, des rencontres ciblées ont été organisées.

Les rencontres avec les directeurs/trices d'école se sont échelonnées de janvier 2024 à février 2025.

Synthèse des entretiens avec les directrices et directeurs des écoles publiques de la ville

Un questionnaire élaboré conjointement par l'Éducation nationale et la Ville a permis de broser un portrait précis de chaque établissement scolaire. Dans ce cadre, des entretiens semi-directifs ont été menés avec l'ensemble des directrices et directeurs d'école afin de recueillir leurs avis et retours d'expérience sur plusieurs thématiques clés : continuité et complémentarité des apprentissages / Inclusion scolaire / Collaboration avec les partenaires / Co-éducation et relation avec les parents / Collaboration avec les autres écoles de la collectivité.

LES POINTS FORT RELEVÉS

Le choix municipal d'affecter une ATSEM par classe de primaire favorise la continuité éducative et assure une transition fluide entre les différents temps de la journée.

La communication entre le service éducation et les écoles est globalement jugée efficace, avec une réactivité appréciée.

La mise en place d'un outil spécifique de demande d'intervention pour les écoles facilite également la réactivité des services de la ville à intervenir en cas de besoins.

LES POINTS D'AMÉLIORATION ÉVOQUÉS

Certains établissements ont identifié des axes d'amélioration, notamment sur le temps méridien. Ils soulignent la nécessité de renforcer la formation de certains agents municipaux afin d'optimiser la qualité de l'encadrement. Ces formations permettraient également une meilleure compréhension des postures à adopter auprès des élèves, en particulier pour les agents encadrant des élèves du primaire n'ayant pas suivi la formation ATSEM.

Dans les écoles élémentaires, la communication apparaît comme un point d'amélioration commun à l'ensemble des établissements. Bien que les échanges entre le personnel municipal, l'équipe enseignante et la direction soient limités en raison des contraintes de temps, la question des outils de communication a été soulevée à de nombreuses reprises. Un cahier de liaison a été mis en place par le service éducation en 2024 afin qu'enseignants et personnel Mairie puissent retranscrire les incidents/événements marquants survenus pour une parfaite information de la communauté éducative en place dans chaque établissement. Ce cahier a été mentionné dans la moitié des entretiens et, pour certains, considéré comme un outil à usage occasionnel plutôt que quotidien. La mise en place de cet outil nécessite un temps d'appropriation.

Une corrélation a été observée entre la qualité des relations entre enseignants et agents municipaux, telle qu'évaluée par les directions d'école, et le climat scolaire. Des disparités existent d'un établissement à l'autre, l'implication des parents jouant également un rôle déterminant dans l'atmosphère générale de l'école.

Échanges avec les agents du périscolaire

Un questionnaire a été distribué aux agents du service éducation pour identifier les besoins en formation, qui a abouti à la mise en place de temps de formation co-organisé avec l'ensemble des acteurs de l'accueil inclusif sur 5 ½ journées.

Durant ces 5 ½ journées un temps d'échanges a été dédié afin de recueillir leurs retours sur les difficultés rencontrées lors des différents temps d'accueil, notamment sur les temps méridiens et l'accueil du matin et du soir. Ces discussions ont permis d'aborder des problématiques liées aux postures professionnelles, aux défis spécifiques rencontrés sur le terrain, ainsi qu'aux besoins exprimés pour améliorer la qualité de l'encadrement et des interactions avec les enfants.

La question de la formation aux métiers de l'animation a également été abordée.

Un point essentiel a permis d'être pointé, les difficultés d'encadrement sur le temps méridien : problèmes croissants d'incivilités et de gestion de l'autorité, accentués par un manque de communication entre les équipes enseignantes et un besoin de formation du personnel encadrant.

Participation des acteurs extrascolaire et d'éducation populaire

Un travail partenarial a été engagé avec le Collectif des Associations Partenaires de l'École publique (CAPE), qui souhaitait s'intégrer dans la démarche du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la ville de Rodez, et plus largement sur la CTG. Cette rencontre a réuni divers acteurs, dont les PEP 12, la Ligue de l'Enseignement, l'AFEV, Les Francas de l'Aveyron, les DDEN, l'OOCE, ICEM 12, EEDF, et le Planning Familial. L'objectif commun qui guide tous ces acteurs est de reconnaître, valoriser et promouvoir une école publique inclusive, équitable et de qualité, au service de tous les enfants, dans le respect de leur diversité et de leurs besoins.



5 Gouvernance, suivi et évaluation du PEDT

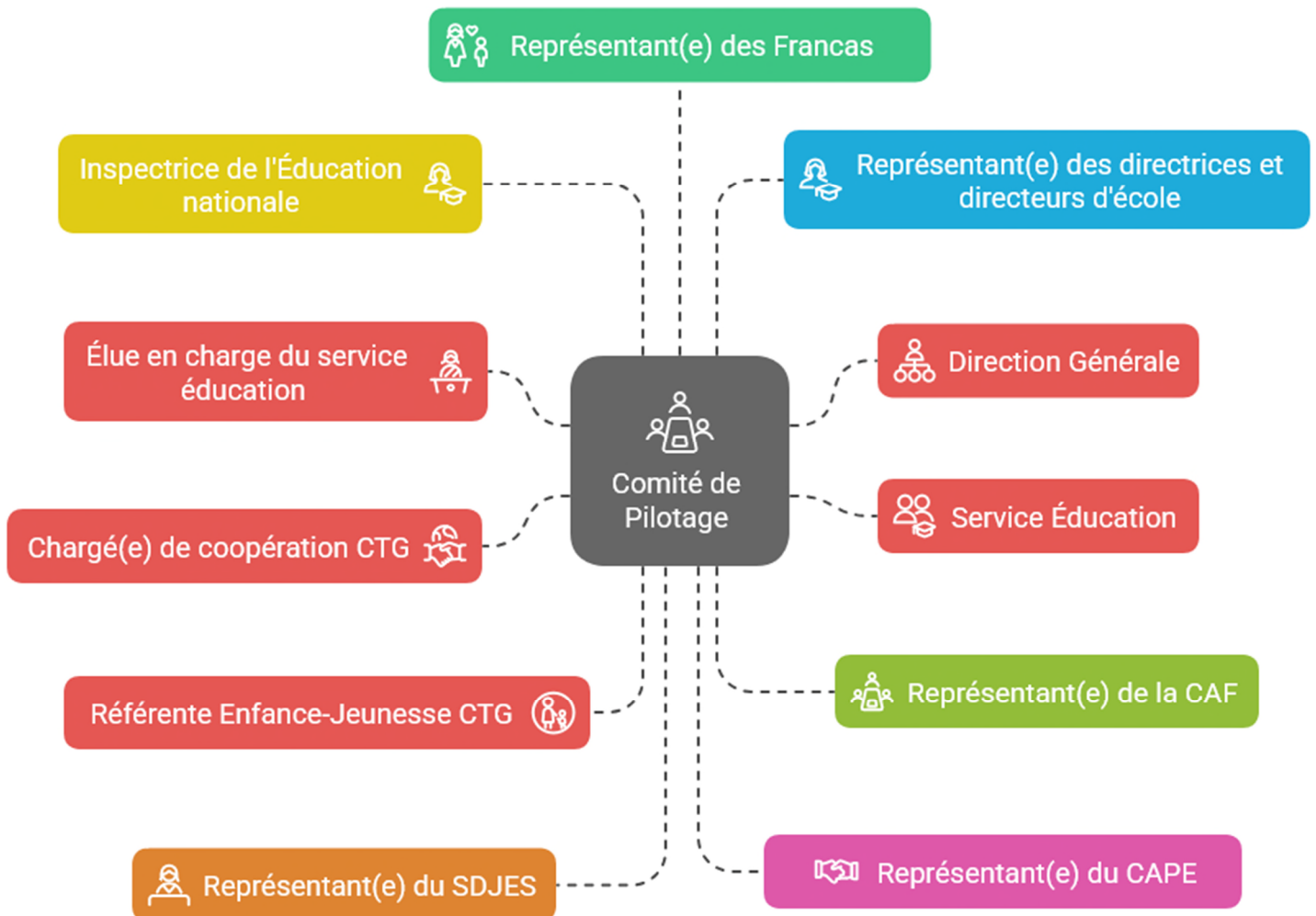
5.1 Gouvernance et animation du PEDT

Le Comité de Pilotage

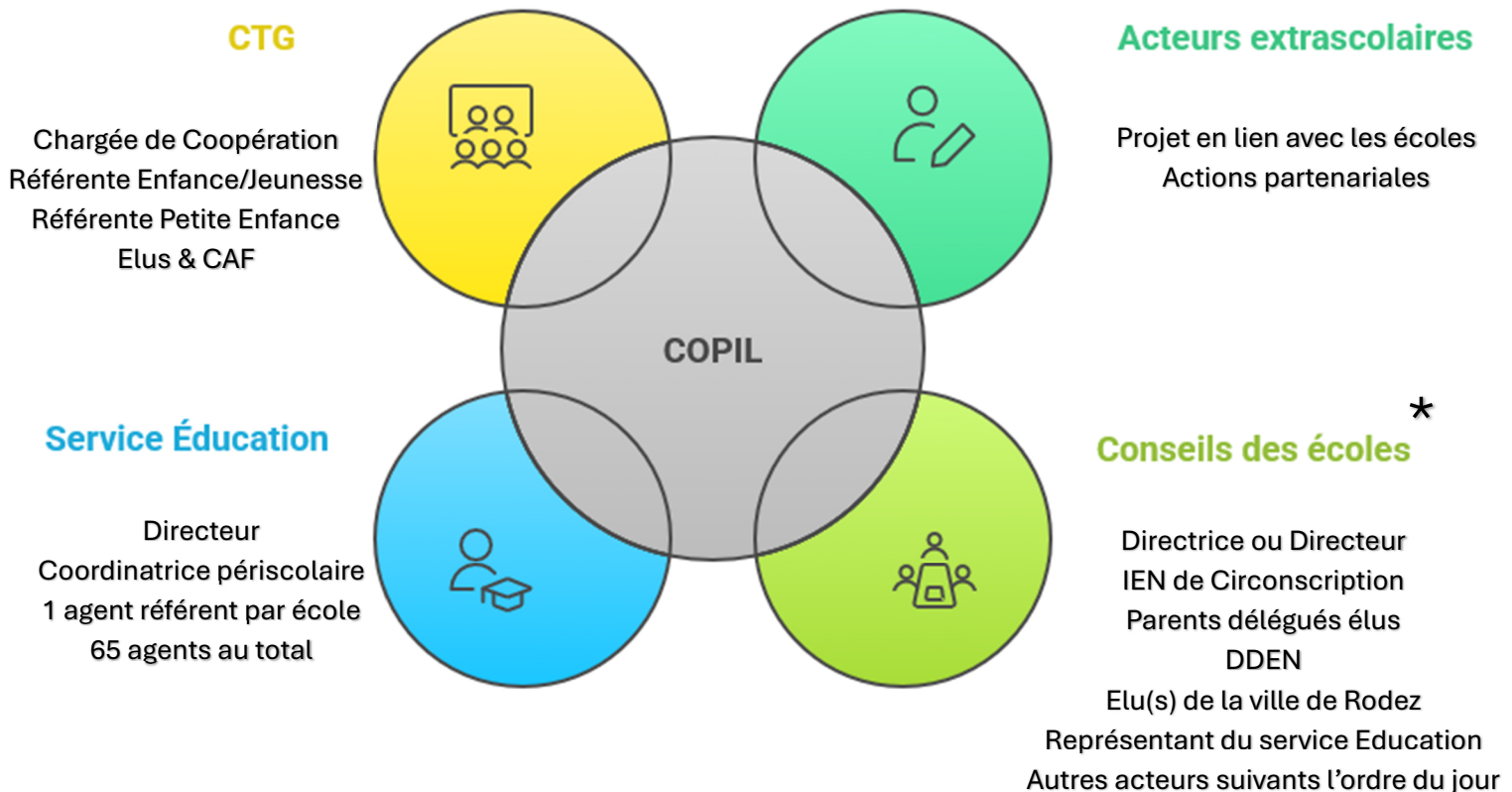
Le Comité de Pilotage (COFIL) est une instance stratégique rassemblant les principaux acteurs de l'éducation et de l'enfance. Sa mission essentielle est de favoriser une coopération efficace entre les différentes parties prenantes afin d'améliorer la qualité des services éducatifs et d'assurer une cohérence dans les dispositifs mis en place au sein des établissements scolaires. Il se réunit au moins une fois par an et peut être convoqué exceptionnellement en fonction des projets en cours.

Le COFIL est composé de représentants issus de diverses institutions, garantissant ainsi une approche pluridisciplinaire et concertée des enjeux éducatifs :

Composition du Comité de Pilotage



L'articulation et l'animation du PEDT avec l'existant



*

Le conseil d'école se réunit 3 fois durant l'année scolaire. La directrice ou le directeur d'école préside le conseil et est responsable de sa mise en place, de son fonctionnement. Un procès-verbal est établi par ses soins afin d'inviter les parents délégués élus en début d'année scolaire, son IEN de circonscription, la DDEN, Monsieur le Maire ou son représentant, et éventuellement avec l'accord du service éducation un agent municipal qui intervient sur les temps périscolaires (référent notamment).

Pour ce premier PEDT, la ville fait le choix d'impliquer les parents lors des conseils d'écoles. Le PEDT sera abordé en ordre du jour dans le 2nd conseil des écoles, plus propice et moins lourd en termes de contenu, ce en accord avec l'Education Nationale.

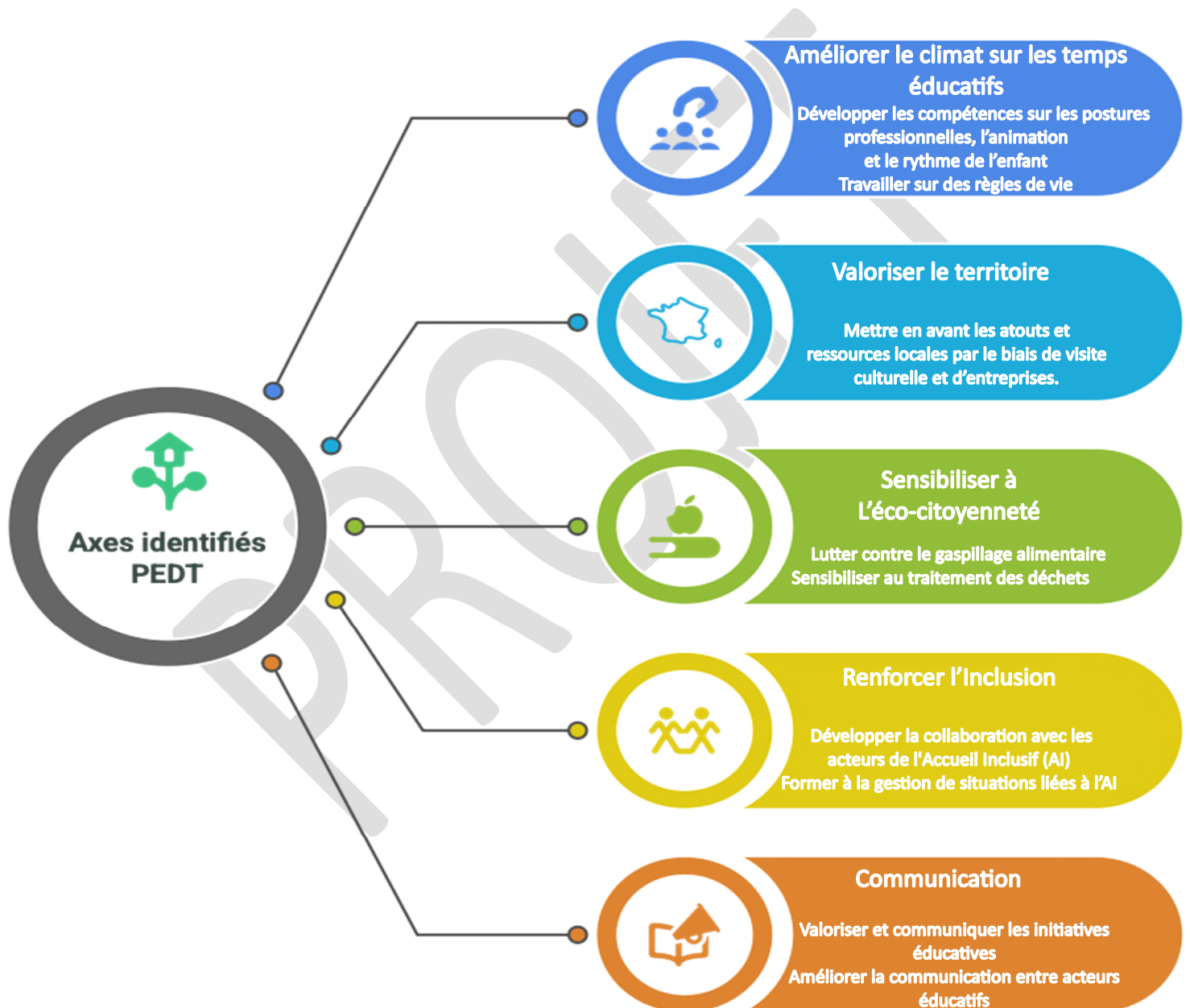
Dans le cadre de ce PEDT, une réflexion portera sur comment associer les parents au PEDT (questionnaires, réunion publique, ...)

5.2 Définition des axes prioritaires du PEDT

Axes identifiés

Le PEDT de Rodez vise à renforcer la cohésion sociale et l'égalité des chances en garantissant l'accès à une éducation de qualité pour tous, en accompagnant chaque enfant dans son développement, en lien étroit avec les familles, les acteurs locaux et l'Éducation Nationale, afin de favoriser une école publique inclusive, équitable et ancrée dans son territoire.

Les priorités identifiées sur 3 ans pour le territoire et public cible sont les suivantes :



Les priorités identifiées pourront être alimentées par les acteurs du PEDT, afin d'enrichir celui-ci par des actions concrètes en fonction des projets déjà engagés, des projets des structures et des spécificités de celles-ci.

Objectifs partagés sur la première année

Lors du 1^{er} COFIL du 28 Avril 2025, a été décidé de travailler la première année sur les axes suivants :

Objectif Final	Objectif Intermédiaire	Objectif opérationnel	Evaluation
Renforcer la Formation	Développer les compétences du personnel sur les postures professionnelles, l'animation et le rythme de l'enfant	Encourager et accompagner le personnel vers des formations en animation / gestion du groupe	- Nbre de personnes formées - Nbre de formations proposées - Temps et nombre d'accompagnements réalisés
	Former le personnel à la gestion de situations liées à l'Accueil Inclusif (AI)	Proposer des formations spécifiques sur l'Accueil Inclusif	- Retours qualitatifs (questionnaires, verbatim, échanges)
Renforcer la communication	Améliorer la communication entre acteurs éducatifs	Mettre en place des temps d'échange	- Nbre de réunions organisées - Taux de participation des différents acteurs éducatifs - Degré de satisfaction des participants
		Organiser des journées ou demi-journées de co-formation ou d'interconnaissance	- Nombre de journées ou temps de co-formation organisés - Diversité des professionnels présents - Taux de participation
	Valoriser les initiatives éducatives	Réaliser un flyer de la journée type d'un enfant	- Nombre de flyers distribués - Participation des acteurs éducatifs à la création
		Diffusion des projets et activités sur les réseaux sociaux	- Nombre de publications réalisées
Sensibiliser à l'éco-citoyenneté	Sensibiliser au tri des déchets	Le parcours de vie d'un déchet	- Nbre d'ateliers ou d'animations réalisés - Nombre de participants par atelier - Évolution des connaissances (quizz ou jeu avant/après l'atelier)
		Les bons gestes à adopter	
	Réduire le gaspillage alimentaire	Pesée des déchets	- Nbre de pesée réalisées - Évolution des quantités de déchets alimentaires mesurées - Nombre de repas réalisés
		Repas anti-gaspi	

5.3 L'évaluation du dispositif

L'évaluation du dispositif **PEDT** (Projet Éducatif Territorial) sera réalisée à l'aide d'outils spécifiques définis dans le cadre du projet éducatif, en lien avec les thématiques choisies pour les années à venir. Cette évaluation se veut participative, impliquant l'ensemble des acteurs éducatifs. Des temps de rencontre seront organisés une fois par an avec ces acteurs afin de recueillir leurs ressentis et leurs observations. Par ailleurs, un questionnaire précis sera transmis aux parents et au personnel municipal pour compléter et enrichir cette évaluation. Ces contributions régulières garantiront des retours exhaustifs, fiables et de qualité, permettant une analyse approfondie et une amélioration continue du dispositif.

UNE EVALUATION CONTINUE



L'évaluation du PEDT se nourrit également de l'évaluation des autres grands contrats et dispositifs en vigueur sur le territoire.

6 Annexes

Portraits d'école

CARDAILLAC

Un projet d'école orienté numérique

Située en entrée de ville, le groupe scolaire Cardaillac, avec ses grands espaces extérieurs, offre un mélange harmonieux entre urbain et nature. D'importants travaux de mise en accessibilité avec la création d'un ascenseur et de rénovation d'une aile de l'école y ont été réalisés.



Chiffres clés

- 173 élèves
- 3 classes maternelles
- 5 classes élémentaires
- 10 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Pose de stores en maternelle
- Renouvellement des tracés des jeux de cours
- Installation de visiophones
- Achat de mailles PPMS (sécurité enfant)
- Travaux d'accessibilité + réfection de l'office élémentaire : 397 571 €
- Total des travaux : 619 479 €



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV depuis 2012
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par classe maternelle + tablettes
- Le projet de l'école est à vocation numérique depuis 2023 pour mieux préparer les enfants à un environnement technologique en évolution

FLAUGERGUES

La Ville est en train de reconstruire l'école

Construite à la fin du XIX^e siècle, cette école de type "Jules Ferry" fait l'objet d'un projet ambitieux de réhabilitation avec remise aux normes sur le plan de l'accessibilité, de la performance énergétique, du confort, de la sécurité... et d'une mise en valeur du bâtiment sur le plan architectural.



Chiffres clés

- 169 élèves
- 2 classes maternelles
- 6 classes élémentaires dont 1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- 9 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Renouvellement du parc informatique
- Installation de visiophones
- Achat de mailles PPMS (sécurité enfant)
- Achat de logiciels familles avec support tablette
- Coût de la reconstruction en cours : 4 643 929 € avec alimentation en géothermie



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV depuis 2012
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par école maternelle
- Le projet de l'école permet la scolarisation des élèves allophones (dispositif UPE2A)

BOURRAN - CALCOMIER

L'école a été construite au cœur du quartier de Bourran

En 2015, nous avons construit une nouvelle école pour remplacer l'ancienne de Calcomier qui était en préfabriqués depuis des décennies. Parfaitement intégré à l'architecture moderne du quartier, ce bâtiment à énergie positive va, en plus, être équipé de panneaux photovoltaïques dès 2025 pour favoriser la lutte contre le changement climatique.



Chiffres clés

- 132 élèves
- 2 classes maternelles
- 4 classes élémentaires
- 7 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Bâtiment à énergie positive (géothermie), les consommations ont été divisées par 4
- Installation de visiophones
- Achat de malles PPMS (sécurité enfant)
- Achat de logiciels familles avec support tablette
- Construction de l'école : 5 927 909 €



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV depuis 2012
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par école maternelle
- Mise en place d'un projet "d'École Promotrice de Santé" sur l'année scolaire 2024-2025 et développer, notamment, le "savoir rouler à vélo"

SAINT-ÉLOI - RAMADIER

Depuis 2010, la Ville finance l'orchestre à l'école

Au cœur d'un quartier en mutation, au tissu associatif très actif et des services décentralisés de la Ville, c'est le quartier qui bénéficie du plus grand nombre de services publics. L'apprentissage et la pratique de la musique avec le Conservatoire Départemental de l'Aveyron permet à chaque élève de s'épanouir. L'école sera reconstruite sur l'emplacement de la caserne des pompiers.



Chiffres clés

- 129 élèves
- 2 classes maternelles
- 5 classes élémentaires dont 1 ULIS
- 8 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Installation de visiophones
- Achat de malles PPMS (sécurité enfant)
- Achat de logiciels familles avec support tablette
- Création classes Orchestre à l'école : 323 735 €
- Total des travaux réalisés : 740 319 €



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV depuis 2012
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par école maternelle
- Création d'une classe orchestre avec horaires aménagés musique avec le Conservatoire de l'Aveyron. Coût : 50 000 € / an

FOCH - PARAIRE

L'apprentissage de l'anglais est au programme

Situé sur le nouvel axe urbain qui s'étend de la cathédrale aux Haras, les écoles Foch - Paraire mettent l'accent sur l'ouverture au monde en proposant dès le plus jeune âge un renforcement dans l'apprentissage de l'anglais et une sensibilisation à la culture anglo-saxonne.



Chiffres clés

- 193 élèves dont 67 en maternelle
- 3 classes maternelles
- 6 classes élémentaires
- 1 classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- 12 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Végétalisation de la cour de l'école Paraire
- Jeux de cours
- Installation de visiophones
- Achat de logiciels familles
- Achat de mailles PPMS (sécurité enfant)
- Total des travaux : 456 317 €



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par école maternelle
- Depuis 2022, le projet de l'école est la mise en place d'un dispositif EMILE anglais par le doublement des heures d'apprentissage, avec l'enseignement de 3 matières en anglais

GOURGAN

Depuis 2015, la Ville finance l'Orchestre à l'école (OAE)

Le groupe scolaire Gorgan fait l'objet d'un vaste projet de rénovation des bâtiments pour améliorer l'enseignement et la vie quotidienne de l'école. En partenariat avec le Conservatoire Départemental de l'Aveyron, l'OAE permet aux élèves un éveil à l'art et crée de nombreuses vocations de futurs musiciens.



Chiffres clés

- 116 élèves
- 2 classes maternelles
- 5 classes élémentaires dont 1 ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)
- 7 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Installation de visiophones
- Achat de mailles PPMS (sécurité enfant)
- Travaux d'isolation : 199 500 €
- Travaux de réhabilitation en cours : 1 058 246 €



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV (2012)
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par école maternelle
- La Ville a créé une classe orchestre à l'école avec le Conservatoire de l'Aveyron.
- Depuis 2015 : le coût de la mise en place de l'Orchestre à l'école est de 323 735 €

SAINT-FÉLIX - J-A BESSIÈRE

La Ville a ouvert la 1^{re} unité maternelle autisme en Aveyron

En 2012, nous avons reconstruit entièrement le groupe scolaire Jean Albert Bessière. Il est parfaitement intégré dans l'environnement du quartier avec son bardage bois sur l'ensemble des bâtiments. Avec l'Éducation nationale, nous avons créé la 1^{re} école spécialisée dans les troubles de l'autisme.



Chiffres clés

- 118 élèves
- 3 classes maternelles
- 1 classe Unité Enseignement Autisme
- 3 classes élémentaires
- 7 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Installation de visiophones toutes écoles
- Achat de mailles PPMS (sécurité enfant)
- Achat de logiciels familles avec support tablette
- Végétalisation de la cour
- Construction de l'école : 4 438 826 €



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV depuis 2012
- Création de classe occitan en maternelle
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par école maternelle
- 2024 : renouvellement des tracés des cours de l'école

CAMBON - MONTEIL

C'est une école bilingue Occitan dès la maternelle

Depuis 2010, le groupe scolaire Cambon – Monteil est l'école historique du cœur de ville. Elle offre aux enfants la possibilité de pratiquer une deuxième langue dès la moyenne section de la maternelle jusqu'au CM2 leur permettant ainsi d'encourager l'apprentissage linguistique et culturel.



Chiffres clés

- 241 élèves
- 4 classes maternelles
- 7 classes élémentaires
- 14 agents de la Ville

Travaux réalisés

- Renouvellement du parc informatique
- Installation de visiophones
- Achat de mailles PPMS (sécurité enfant)
- Désamiantage plomberie électricité : 190 245 €
- Mise en accessibilité et ascenseur : 203 494 €
- Total des travaux : 1 537 145 €



- Scolarisation des enfants de moins de 3 ans
- Gratuité des garderies
- Gratuité des études surveillées
- Gratuité du soutien scolaire avec l'AFEV
- Repas à 1 € pour le tarif social (baisse de 40 %)
- Pour la santé des enfants, les repas sont préparés à partir de produits BIO ou locaux
- Dotation élève + 24 % depuis 10 ans
- Dotation transport + 303 % depuis 10 ans
- 1 ATSEM par classe et non pas une seule par école comme auparavant
- 1 classe informatique mobile + 1 vidéoprojecteur interactif (VPI) par classe élémentaire et 1 VPI par école maternelle
- Depuis 2010, nous avons créé l'école bilingue occitan dès la moyenne section de la maternelle jusqu'au CM2
- En 2025, végétalisation des 2 cours de l'école

Tarifs cantine

Pour les enfants résidant à Rodez :

6 tarifs différents sont établis selon le quotient familial appliqué par la Caisse des Allocations Familiales. Mise en place d'une **baisse généralisée des tarifs et la gratuité des repas pour les plus faibles revenus au 1^{er} septembre 2025**.

Le service Guichet unique consulte les sites de la CAF et de la MSA chaque année (en janvier et septembre) pour l'ensemble des familles allocataires afin d'actualiser le tarif.

Dans un souci d'équité sociale et dans le but de favoriser l'accès des enfants handicapés à l'école et des élèves scolarisés en unité pour l'inclusion scolaire (ULIS), ces enfants sont considérés comme « enfant résidant à Rodez ».

Pour les enfants résidant hors Rodez :

Un tarif unique est appliqué et correspond à la tranche 6.

Quotient familial	Tranche	Tarif
≤ 350 €	1	Gratuit
de 351 € à 670 €	2	1,00 €
De 671 € à 1000 €	3	2,00 €
De 1001 € à 1500 €	4	2,80 €
De 1501 € à 2000 €	5	4,30 €
≥ 2001 €	6	4,80 €

Effectifs clubs sportifs

	EFFECTIFS											
	RODEZ		AGGLO		HORS AGGLO		Effectif total Pratiquant	REPARTITION HOMMES		REPARTITION FEMMES		Licencié total
	(-18 ans)	(+18 ans)	(-18 ans)	(+18ans)	(-18 ans)	(+18ans)		(-18 ans)	(+18 ans)	(-18 ans)	(+18 ans)	
AIKIDO RODEZ	4	19	0	0	0	10	33	3	28	1	1	33
AMICALE STE PETANQUE							0					
BILLARD CLUB RUTHENOIS	0	6	0	6	0	5	17	0	16	0	1	17
CAMI	0	24	0	2	0	62	88	0	22	0	66	91
CLUB BADMINTON RODEZ	12	36	9	25	12	37	131	20	61	13	37	131
ESCRIME RODEZ AVEYRON	24	28	23	12	15	16	118	40	37	25	16	147
GRAND RODEZ NATATION	188	58	172	38	40	36	532	200	47	216	69	532
GYM CLUB RUTHENOIS	174	28	208	30	197	23	660	79	26	500	55	660
HURRICANE BOXE							0					
JUDO RODEZ AVEYRON	220	53	210	51	95	16	645	365	77	160	43	663
MOTO CLUB		4		13		65	82					
ROC AVEYRON HANDBALL	123	47	102	36	60	50	418	18	86	100	47	463
RODEZ AVEYRON FOOTBALL	282	103	54	101	9	55	604	245	201	110	48	604
RODEZ BASKET AVEYRON	70	78	38	42	6	6	240	86	85	28	46	240
RODEZ PLONGEE	3	37	12	25	6	61	144	12	88	9	35	190
RODEZ ROLLER HOCKEY	34	29	6	9	10	27	115	22	29	28	36	115
RODEZ RUGBY	63	62	69	46	102	94	436	25	156	209	46	484
RODEZ SPORT BOULES	0	10	0	7	0	2	19	0	18	0	1	23
RODEZ TENNIS PADEL	50	84	46	105	41	75	401	96	197	40	67	401
RODEZ TRIATHLON 12	3	16	11	22	27	49	128	23	56	18	31	134
SAKURA KARATE	37	34	20	34	17	30	172	41	59	32	59	172
SPORT QUILLES RUTHENOIS	4	15	6	33	1	9	68	7	48	4	7	70
STADE RODEZ ATHLETISME	37	54	113	82	149	63	498	130	103	169	96	552
TAEKWONDO RODEZ	25	20	19	12	14	2	92	35	14	23	20	97
TIR A L'ARC STADE RODEZ							0					
VELO CLUB	10	19	30	50	35	39	183	62	89	17	15	183
VELOCITE RODEZ AVEYRON	7	15	2	9	2	0	35	7	17	4	7	35
TIR CIBLE RUTHENOIS							130					130
AILES RUTHENOISE												
COEUR ET SANTE							155		77		78	155
KUNG FU							20					20
RODEZ SPORT LOISIRS SOURDS												
CLUB HIPPIQUE COMBEL							309					309
GYM VOLONTAIRE							125					125
MJC							1189					1189
	1370	879	1150	790	838	832	7787	1516	1637	1706	927	7965



Convention charte qualité Plan mercredi (Annexée au PEdT)

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L.227-4, R.227-1 ;

Considérant la convention du relative au projet éducatif territorial (PEdT) conclue en application des articles L.551-1 et R.551-13 du code de l'éducation et incluant notamment des activités périscolaires le mercredi ;

Considérant le ou les projets éducatifs et pédagogiques mentionnés aux articles R.227-23 à 25 des accueils de loisirs périscolaires de la collectivité / de l'EPCI ;

- Le maire de la commune de Rodez dont le siège se situe à Place Eugène Raynaldy – 12000 - RODEZ
- L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Aveyron, agissant sur délégation du recteur d'académie
- Le directeur de la caisse d'allocations familiales de l'Aveyron
- Le président de l'association des Francas de Rodez

Conviennt ce qui suit :

Article 1^{er} : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les obligations propres à chacune des parties pour œuvrer localement à la mise en place de la charte qualité du Plan mercredi.

Cette charte qualité Plan mercredi organise l'accueil du mercredi autour de quatre axes :

- veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.)

La charte est disponible sur le site : <http://planmercredi.education.gouv.fr/>

Article 2 : Engagements de la collectivité

La collectivité s'engage à veiller au respect de la charte qualité relatifs aux accueils de loisirs périscolaires qui sont organisés pour son compte.

La collectivité renseigne en annexe les éléments suivants relatifs aux accueils de loisirs périscolaires qui sont organisés pour son compte :

- Liste des accueils maternels (moins de 6 ans) et élémentaires (6 ans et plus)
- Nombre total de places ouvertes (moins de 6 ans/6 ans et plus)
- Typologie des activités
- Typologie des partenaires
- Typologie des intervenants

Article 3 : Engagements de l'Etat

Les services de l'Etat s'engagent à :

- assister la collectivité dans l'organisation d'accueils de loisirs respectant la charte, à travers notamment la mise à disposition d'outils sur le site planmercredi.education.gouv.fr ;
- rendre disponible sur ce même site des supports de communication dont le label en vue de l'information du public et de la valorisation des accueils concernés ;
- faire connaître au niveau national l'engagement de la collectivité dans la démarche qualité du Plan mercredi.

Article 4 : Engagements de la Caf :

Les services de la Caf s'engagent à :

- accompagner le développement d'activités éducatives de qualité ;
- assurer le suivi des Plans mercredi conjointement avec les services de l'Etat ;

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est établie pour la durée de la convention du projet éducatif territorial.

Article 6 : Modification de la convention

La présente convention peut être modifiée par avenant.

Article 7 : Résiliation de la convention

La convention peut être résiliée soit par accord entre les parties, soit à l'initiative de l'une d'entre elles. Dans ce cas, la résiliation peut intervenir à tout moment en respectant un préavis de trois mois. Elle doit être faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le délai de préavis court à compter de la réception de cette lettre par son destinataire.

A....., le

Le maire de la commune

Pour le recteur et par délégation,
L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de
l'éducation nationale de l'Aveyron,

Le directeur de la caisse d'allocations
familiales de l'Aveyron

Le président de l'association des Francas de
Rodez

Annexe au volet Plan mercredi du PEdT

INFORMATIONS RELATIVES AUX ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES DU MERCREDI RESPECTANT LES PRINCIPES DE LA CHARTE QUALITÉ

Liste des **accueils de loisirs périscolaires mixtes (maternels et élémentaires)** par **commune** signataire de la convention Plan mercredi :

Commune de Rodez

- Accueil de loisir « la petite récréée » des Francas de Rodez

Nombre de **places ouvertes le mercredi** par commune signataire de la convention Plan mercredi :

Commune de Rodez

Enfants de moins de 6 ans (total par commune) :

Enfants de 6 ans et plus (total par commune) :

Activités :

Principaux types d'activités du mercredi	Cocher si proposé dans le Plan mercredi	Cocher si proposé au projet d'école
Activités artistiques	X	X
Activités scientifiques		
Activités civiques		
Activités numériques		
Activités de découverte de l'environnement		
Activités éco-citoyennes	X	X
Activités physiques et sportives	X	X

Partenaires :

Partenaires des activités du mercredi	O/N
Associations culturelles	O
Associations environnementales	O
Associations sportives	O
Equipe enseignante	
Equipements publics (musées, bibliothèques, conservatoires, parcs naturels, espaces sportifs, etc.)	O
Structures privées (fondations, parcs, entreprises culturelles et sportives, etc.)	

Intervenants (en plus des animateurs) :

Intervenants des activités du mercredi – en plus des animateurs-	O/N
Intervenants associatifs rémunérés	
Intervenants associatifs bénévoles	
Intervenants de statut privé non associatif (salarié, autoentrepreneur, etc.)	
Parents	O
Enseignants	N
Personnels municipaux (éducateurs sportifs, ATSEM, bibliothécaires, jardiniers, etc.)	O

PROJET